



Toulon Var Déplacements
 chez Café Culture
 24 rue Paul Lendrin
 83000 TOULON
<https://toulon-var-deplacements.fr>

FÉVRIER 2020

MOBILITÉ, DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Dans votre commune et la Métropole Toulon Provence Méditerranée (MTPM)

TVD interroge les candidats aux élections municipales.

Nom de votre liste : **OXYGENE TOULON (Olivier LESAGE)**

Commune : **TOULON**

1 Pour les PIÉTONS et PMR : vous engagez-vous :

1.1	- à libérer les trottoirs et les espaces piétons de tous les obstacles et du stationnement sauvage ?-	oui	non
1.2	-à aménager des réseaux fléchés de cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, pour relier les zones d'habitat et les zones d'activités (écoles, arrêts de transports en commun, services publics) ?	oui	non
1.3	<p>Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p>1/ réduire la circulation automobile de façon drastique dans les centre-ville (principal et secondaires) 2/ confier les études aux associations spécialisées ayant œuvrer sur le domaine et prendre en compte leurs préconisations 3/ tester les circuits piétons et PMR « yeux bandés » pour valider la bonne sécurisation des circuits</p>		
1.4	<p>Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les circuits entre communes voisines - Imposer les bonnes pratiques aux communes de la métropole 		

2 Pour les CYCLISTES : Vous engagez-vous à mettre en œuvre dans MTPM et dans votre commune les objectifs du PDU ? :

2.1	-aménagement d'au moins 150 km d'itinéraires cyclables sécurisés et continus supplémentaires dans MTPM	oui	non
2.2	- aménagement d'au moins <u>200 arceaux par an</u> dans MTPM, et 50 abris vélos et 20 garages sécurisés à l'horizon 2025	oui	non
2.3	Que ferez-vous dans votre commune ?		

	<ul style="list-style-type: none"> - Idem que pour les piétons ci-dessus (points 1 et 2) – pour ne pas réinventer les solutions proposées par les associations œuvrant dans le domaine 		
2.4	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de circuits vélos entièrement sécurisés (40 km de piste par an) - Fermeture à la circulation de certaines voies agréables pour les cyclistes certains jours (exemple Tamaris le dimanche) - Mise en place d'un système de vélo en libre-service 		
TVD interroge les candidats aux élections municipales page 2			
<p>3 Pour la SÉCURITÉ ROUTIÈRE : vous engagez-vous à apaiser et à sécuriser la circulation :</p>			
3.1	-en étendant et créant des « aires piétonnes », des « zones de rencontre », des « zones 30 » ?	oui	non
3.2	-en érigeant votre commune en « Ville à 30 » ?	oui	non
3.3	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La limitation à 30 km/h sera généralisée immédiatement dans les zones à risques. - Réduction du trafic automobile par la mise en place de transports en commun développés (tramways + navettes électriques en arrêtes) 		
3.4	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne médiatique forte de type ZERO MORT permanente 		
<p>4 Pour les TRANSPORTS EN COMMUN :</p>			
4.1	Vous engagez-vous à faire aménager un réseau de transport en commun efficace et confortable autour de lignes de tramway, dont la première est déclarée d'utilité publique depuis l'an 2000 ?	oui	non
4.2	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il ne s'agit pas d'une compétence municipale : donc nous négocierons avec tous les élus communautaires pour que le plan indiqué ci-dessous soit mis en place 		
4.3	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1/ Gel immédiat de tous les investissements prévus (type élargissement A50) - 2/ Création d'une entité « MOBILITE GRAND TOULON » élargie au-delà de MTPM et couvrant l'aire du Schéma de Cohérence Territoriale (MTPM + 3 interco), intégrant ces intercos + l'Etat (autoroute) + le Département (réseau routier) + la Région (bus + TER) + la SNCF Réseau - 3/ Etude type EMD (enquête – ménages – déplacement) sur ce périmètre avec des moyens modernes (type Bluetooth par exemple qui mesure 25% des déplacements), la dernière datant de 2008 (enquête 2% de la population) 		

	<ul style="list-style-type: none"> - 4/ Etablissement d'un schéma directeur type PDU couvrant toute l'aire du SCoT, avec définition de priorités en fonction du gain attendu sur la réduction de l'émission des gaz à effet de serre et des NOx - 5/ Baisse du prix des transports en commun sur l'aire du GRAND TOULON
--	---

5 Pour la DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : vous engagez-vous

5.1	- à instaurer une concertation préalable avec les usagers (piétons et PMR, cyclistes, usagers des transports en commun) et les associations d'usagers, avant chaque projet concernant les déplacements ?	oui	non
5.2	- à mettre en place un comité des usagers qui se réunisse au moins deux fois par an ?	oui	non
5.3	<p style="text-align: center;">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail permanent avec les CIL et les associations. - Mise en place en mairie d'un correspondant permanent « USAGERS DE LA RUE ET DES TRANSPORTS » pour Toulon 		
5.4	<p style="text-align: center;">Que ferez-vous au niveau de TPM ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Invitation d'un représentant des associations aux conseils métropolitains - Participation des associations aux travaux de l'entité « MOBILITE GRAND TOULON » - Mise en place en mairie d'un correspondant permanent « USAGERS DE LA RUE ET DES TRANSPORTS » pour le GRAND TOULON (= aire su SCoT) 		

TVD interroge les candidats aux élections municipales

page 3

6 Pour l'ENVIRONNEMENT : Vous engagez-vous à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes

6.1	-à la lutte contre la pollution ?	oui	non
6.2	-à la lutte contre le changement climatique ?	oui	non
6.3	-à la préservation de la biodiversité ?	oui	non
6.4	-à la préservation des ressources d'eau douce ?	oui	non
6.5	<p style="text-align: center;">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de panneaux solaires (majoritairement hybrides) sur tous les toits plats (financement aidé) - Mise en place de multiples unités solaires de désalinisation de l'eau de mer par osmose inverse (pour bénéficier d'eau à profusion) - Verdissement général (y compris pour certains bâtiments dont l'Hôtel de Ville) - Récupération des eaux de pluies sur les bâtiments minicipaux. - Etude de mise en place de thalasso-thermie (pompe à chaleur), a minima pour le chauffage de l'eau de la piscine municipale 		
6.6	<p style="text-align: center;">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une unité de production de panneaux solaires hybrides (contrat de fabrication sous licence avec DualSun, société de Marseille) ; hybride = photovoltaïque + thermique 		

	<ul style="list-style-type: none"> - Ferrys : déménagement à Brégaillon, notamment en vue de la réduction du trafic automobile généré (proximité sorties autoroute) – Electrification des quais à Brégaillon - Electrification du quai paquebot - Déploiement de systèmes de mesure de la qualité de l'air et de pollutions (y compris sonores) sur l'ensemble du territoire 		
7	<p align="center">Vous engagez-vous à nommer un adjoint affecté spécifiquement aux déplacements en modes doux qui sera l'interface entre les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun) et la commune ainsi que MTPM et le garant de la priorité donnée aux modes doux ?</p>	oui	non
8	<p align="center">Vos remarques</p> <p>La mobilité douce et la transition énergétique sont deux axes prioritaires de notre mouvement</p>		
9	<p align="center">Quels sont vos projets prioritaires ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1/ PROJET LOURD - Gel des investissements transports niveau MTPM - Création entité « MOBILITE GRAND TOULON » et enquête déplacements aire SCoT - 2/ PROJETS IMMEDIATS - Déploiement de capteurs d'analyse de l'air, bruits, lumineuse... - Intégration des associations et prise en compte des préconisations - Réduction du trafic sur le bd de Strasbourg et fermeture certains jours de certains axes aux automobiles (Tamaris, boulevard de Strasbourg...) - Campagne « ZERO MORT » 		
Date : 1 ^{er} Mars 2020		Signature : Olivier Lesage	



Nous serons attentifs à vos réponses et réalisations futures. Contactez-nous : : 06.18.16.31.27

Retour souhaité avant le 1er Mars 2020 à : tvdeplacements@gmail.com

Association Loi 1901 du 18 juin 1980

Agréée au titre de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie le 13 mars 1984.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Membre de « 60 Millions de piétons », « FNAUT », « FUB », « Rue de l'Avenir », « AF3V », « Atmosud »